



Modification vefa au dernier étage.

Par **me-me**, le **09/06/2016** à **22:17**

Bonjour,

Sur un vefa au dernier étage je voudrais déplacer mes toilettes.

Est-ce réalisable d'après vous ?

Existe t-il une loi qui peut interdit ce genre de modification ?

En vous remerciant par avance.

Par **talcoat**, le **10/06/2016** à **14:45**

Bonjour,

Les modifications ne peuvent se faire qu'avec l'accord du promoteur qui reste le maître d'ouvrage jusqu'à la livraison.

Cordialement